

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9.6.7 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre : 162657

Nom & Prénom : B.AVETCHONKA Mohammed

Date de naissance : 1948

Adresse : 310 Bd Zarkouni Casablanca

Tél. : 02 22 55 86 80 Total des frais engagés : 350 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/05/2023

Nom et prénom du malade : Khadig Fathia Age : 50

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 29 MAI 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 29/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.02.2023	CLS CIS		Crédit	Dr. Dr. Cardiologiste Casablanca
26.02.2023	CLS ECG		300 DH 50 DH	Dr. Dr. Cardiologiste Casablanca 249, Rés. El Mansour, El Eto, Apt. N° 1 El Mansour - Casablanca Tél: 0522 39 76 70

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ABORATION DR. A. B. R. 1er étage Bourgogne 65 22 62 63 68</i>	<i>21/05/23</i>	<i>B 1/30 Pz</i>	<i>6000 DH</i>

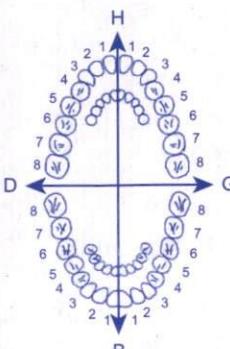
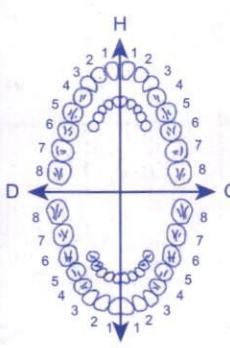
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



- Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca.
- Médecin Attaché à l'Hôpital Cheikh Khalifa de Casablanca
- Ancien Médecin interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
Bordeaux - Liège Belgique
- Diplômée en Echo doppler de l'université Bordeaux II
- Diplômé en Exploration de système nerveux autonome Rabat

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
- طبيبة مستشفى الشيخ خليفة بالدار البيضاء
- طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الاستشفائي ابن رشد الدار البيضاء
- بورو فرنسا / لينج بجيما
- حاصلة على شهادة فحص القلب بالصدى من جامعة بوردو بفرنسا
- حاصلة على شهادة فحص الجهاز العصبي اللازدادي من جامعة ابن سينا بالرباط

Casablanca le : 18/5/2023

M^o Falika Khafif

faire svp .

Docege utd

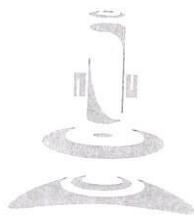
Ca 2^e

ABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR
Dr. Abdellkrim BENKIRANE
Résidence Saida 15 Rue Abdellah Abbas (Bd. Zekkoune)
1er étage Bourgogne - Casablanca
05 22 49 09 681794 - Fax 05 22 26 01 01

Dr. Ichraq NASSIRI
Cardiologue
249, Rés. El Mansour 1er Etg Appt N°1
Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél : 05 22 39 76 70

Traitements à ne pas arrêter jusqu'au prochain rendez-vous

عدم توقيف الوصفة حتى الموعد المقرب



مختبر التحاليل الطبية بدر

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BADR

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie.
Certificat de biologie cellulaire et moléculaire • Certificat de Biologie de la reproduction

Dr Abdelkrim BENKIRANE

- Pharmacien Biologiste
- Diplômé de la faculté de PARIS
- Ancien interne et assistant des hôpitaux de PARIS.

Dossier ouvert le : 24/05/23

Prélèvement effectué à 09:08

- Edition du : 24/05/23

Madame KHAFIF FATHIHA

Docteur ICHRAQ NASSIRI

Réf. : 23E1316

Page : 1

BIOCHIMIE

(AUTOMATE COBAS C311)

CALCIUM (*Ca ++*)

	Normales	Antériorités
: 93 mg/l	86 - 102	11/01/2023
Soit : 2,33 mmol/l	101	2,15 - 2,55
	2,53	

VITAMINES

VITAMINE D2/D3

(25(OH) cholecalciférol)

:	37,9 microg/l	30 - 100
---	---------------	----------

Interprétation : Valeurs usuelles : 30-100 µg/l
Insuffisance : 10-30 µg/l
Déficience : < 10 µg/l

REALISE SUR PLACE SUR COBAS E411 ROCHE

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Dr Abdelkrim BENKIRANE

*Pharmacien Biologiste Diplômé de la faculté de PARIS * Ancien interne
et assistant des hôpitaux de PARIS.

Diplôme d'études Spécialisées de la Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie ,Virologie.

* Certificat de la biologie cellulaire et moléculaire * Certificat de la Biologie de la reproduction.

Résidence Yanis n° 17 rue Abou Al Abbas RDC Casablanca. Tel: 022430368/70 Fax: 022260101

ICE 00177236500028./Patente N°35601641/ IF 40503026/ CNSS 6448345/

INPE 093000453

Casablanca le mercredi 24 mai 2023 Madame KHAFIF FATIHA

FACTURE N°	10533
------------	-------

Analyses :

Calcium -----	B	30	
25 OH D3 -----	B	400	Total : B 430

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	600,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cents Dirhams

